

# Exigences de publication liées aux fonds propres

## Déclaration Bâle III, pilier III, BCGE comptes consolidés au 31.12.2015

### A. Fonds propres pouvant être pris en compte et requis

La Banque Cantonale de Genève publie ci-dessous les états réglementaires concernant l'adéquation des fonds propres selon les normes Bâle III.

Selon les circulaires de la FINMA Bâle III, plusieurs méthodes sont à disposition pour le calcul de l'adéquation des fonds propres:

- méthode *internal ratings based approach (IRB)*;
- méthode standard suisse;
- méthode simplifiée.

Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

La Banque Cantonale de Genève applique l'approche standard suisse, également connue sous l'abréviation SA-CH, pour les publications réglementaires de risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Il n'existe aucune différence entre la méthode utilisée pour la consolidation comptable et celle utilisée pour la consolidation réglementaire.

Le périmètre de consolidation est identique à celui décrit dans le rapport annuel de la banque.

Il n'existe pas de restriction qui empêche les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du groupe.

## Composition des fonds propres pris en compte réglementairement

### a) Réconciliation préliminaire (en CHF milliers)

Bilan	Selon clôture comptable
<b>Actifs</b>	
Liquidités	3'417'235
Créances sur les banques	349'460
Créances résultant d'opérations de financement de titres	199'660
Créances sur la clientèle	3'745'110
Créances hypothécaires	9'966'068
Opérations de négoce	71'246
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	22'930
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-
Immobilisations financières	1'856'245
Comptes de régularisation	29'578
Participations	25'972
Immobilisations corporelles (7)	136'846
Autres actifs	195'861
<b>Total des actifs</b>	<b>20'016'211</b>
<b>Fonds étrangers</b>	
Engagements envers les banques	1'907'096
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	747'977
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	12'732'334
Engagements résultant d'opérations de négoce	624
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	25'674
Obligations de caisse	8'523
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	2'959'144
Comptes de régularisation	66'393
Autres passifs	260'869
Provisions	12'144
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>18'720'778</b>
<b>Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (Tier 2)</b>	<b>102'000</b>
<b>Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>	<b>110'000</b>
<b>Fonds propres</b>	
Réserve pour risques bancaires généraux	150'000
Capital social	360'000
<i>Dont reconnu en qualité de CET1</i>	360'000
Réserves légales/réserves facultatives/bénéfices (pertes) reportées et de la période concernée	797'504
(Propres parts du capital)	-12'071
<b>Sous total des fonds propres</b>	<b>1'295'433</b>
<b>Total des fonds propres réglementaires (incluant AT1 et Tier2)</b>	<b>1'507'433</b>

Les fonds propres réglementaires, dont la valeur est établie conformément aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (Circ.-FINMA 15/01), se composent des fonds propres de base (tier 1: CET1 + AT1) et des fonds propres complémentaires (tier 2).

## b) Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement (en CHF milliers)

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)
<b>Fonds propres de base durs (CET1)</b>		
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	360'000
2	Réserves issues des bénéficiaires y.c. réserve pour risques bancaires généraux/bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	653'310
3	Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	294'194
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'307'504
16	Positions nettes longues en propres instruments CET1	-12'071
28	= Somme des ajustements relatifs au CET1	-12'071
29	= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'295'433
<b>Fonds propres de base supplémentaires (AT1)</b>		
30	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	110'000
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)	110'000
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	1'405'433
<b>Fonds propres complémentaires (T2)</b>		
46	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	80'000
50	Corrections de valeurs; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	22'000
51	= Fonds propres complémentaires avant ajustements	102'000
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	102'000
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 et T2)	1'507'433
60	Somme des positions pondérées par le risque	10'089'413
<b>Ratios de fonds propres</b>		
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	12.84%
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	13.93%
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	14.94%
64	Exigences en CET1 selon les dispositions transitoires de l'OFR (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique) ainsi que selon le volant relatif aux établissements systémiques selon les prescriptions de Bâle (en % des positions pondérées par le risque)	5.07%
65	Dont volant de fonds propres selon l'OFR (en % des positions pondérées par le risque)	0%
66	Dont le volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	0.57%
68	CET1 disponible pour couvrir les exigences minimales et celles en matière de volant, après déduction des exigences en matière d'AT1 et de T2 qui sont couvertes par CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	8.94%
68a	Objectif du CET1 selon la Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	8.37%
68b	CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	10.74%
68c	Objectif de fonds propres pour T1 selon la Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	10.17%
68d	T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	12.54%
68e	Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12.57%
68f	Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	14.94%

Le volant anticyclique est de 0.57%. Cela correspond au ratio de deux pourcents des positions garanties de manière directe ou indirecte par des gages immobiliers sur l'ensemble des positions pondérées en fonction des risques.

	<b>Ratios seuils réglementaires<sup>1</sup></b>	<b>Ratios banque</b>
<b>CET1</b>	7.8%	12.27%
<b>T1</b>	9.6%	13.36%
<b>Total FP</b>	12%	14.37%

<sup>1</sup> selon circulaire FINMA 2011/02 pour banque de catégorie 3.

La banque est classée en catégorie 3 FINMA. Les ratios obtenus dépassent nettement les seuils réglementaires.

## Présentation des fonds propres requis

	Approche utilisée	Exigences minimales de fonds propres (en CHF milliers)
<b>Risques de crédit</b>	Standard	<b>760'190</b>
■ dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque		dont 4'890
■ dont risques non liés à des contreparties		dont 64'655
<b>Risques de marché</b>	Standard	<b>1'792</b>
■ dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)		dont 956
■ dont sur titres de participation		dont 103
■ dont sur devises et métaux précieux		dont 709
■ dont sur matières premières		dont 24
<b>Risques opérationnels</b>	Standard	<b>45'171</b>
<b>Total</b>		<b>807'154</b>

## B. Risque de crédit

Les quatre tableaux suivants présentent les engagements de crédit déclinés selon différentes visions. Les chiffres présentés sont réconciliés avec les onglets 01 à 07 du rapport BNS "Capital Adequacy reporting form in the context of Basel 3".

### Ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de contrepartie selon la vision Bâle III. Les montants, au bilan et hors bilan, correspondent à l'engagement de crédit avant application des facteurs de conversion crédit, sans prise en compte des correctifs de valeurs individuels et avant application des mesures d'atténuation du risque.

Engagements de crédit (au moment de la clôture) <sup>1 2</sup>	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Clientèle de détail	Titres de participation et les parts de placements collectifs de capitaux	Autres	Total
---	---	--	---------------------	-------------	---------------------	---	--------	-------

### Bilan/créances

Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	199'660	-	-	-	-	-	199'660
Créances sur les banques	-	274'543	6'029	14'801	61	-	-	295'435
Créances sur la clientèle	1'050'787	3'993	-	2'457'169	255'493	-	427	3'767'868
Créances hypothécaires	1'061'742	4'776	-	3'819'660	5'388'796	-	-	10'274'974
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	126'090	-	-	-	-	-	126'090
Immobilisations financières / titres de créance	903'448	226'114	531'887	216'628	-	10'838	-	1'888'915
Autres actifs	-	145'721	-	-	-	-	13'373	159'094
Autres positions <sup>3</sup>	8'245	4'448'191	-	40'805	2'495	1'388	6'791	4'507'915
<b>Total période de référence <sup>4</sup></b>	<b>3'024'222</b>	<b>5'429'088</b>	<b>537'916</b>	<b>6'549'064</b>	<b>5'646'846</b>	<b>12'226</b>	<b>20'591</b>	<b>21'219'952</b>
<b>Total période précédente <sup>4</sup></b>	<b>2'730'937</b>	<b>2'974'166</b>	<b>588'199</b>	<b>6'743'140</b>	<b>5'434'642</b>	<b>39'823</b>	<b>38'539</b>	<b>18'549'447</b>

### Hors bilan

Engagements conditionnels	540	58'809	-	423'745	15'095	-	-	498'188
Engagements irrévocables	15'504	69'270	-	403'656	904	-	3'692	493'026
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	-	48'456	-	-	-	-	14'082	62'538
Crédits par engagement	-	2'457	-	20'844	31	-	-	23'333
Autres positions	399'385	235'912	-	731'537	113'552	-	11	1'480'397
<b>Total période de référence <sup>4</sup></b>	<b>415'428</b>	<b>414'904</b>	<b>-</b>	<b>1'579'782</b>	<b>129'582</b>	<b>-</b>	<b>17'785</b>	<b>2'557'482</b>
<b>Total période précédente <sup>4</sup></b>	<b>273'885</b>	<b>402'875</b>	<b>593</b>	<b>1'702'619</b>	<b>129'658</b>	<b>-</b>	<b>14'183</b>	<b>2'523'812</b>

<sup>1</sup> : en CHF milliers

<sup>2</sup> : principales catégories en matière d'engagements de crédit

<sup>3</sup> : dont Liquidités et Engagements résultants d'opérations de financement de titres

<sup>4</sup> : selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3"

## Atténuation du risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de mesure d'atténuation du risque selon la vision Bâle III. Les montants correspondent à l'engagement de crédit après application des facteurs de conversion crédit et avec prise en compte des correctifs de valeurs individuels. A l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

Engagements de crédit/risques de défaillance (au moment de la clôture) <sup>1,2</sup>	Couverts par des sûretés financières reconnues <sup>3</sup>	Couverts par des garanties et des dérivés de crédit	Couverts par des gages immobiliers et autres engagements de crédit	Total
Gouvernements et banques centrales	320	-	3'037'413	3'037'733
Banques et négociants en valeurs mobilières	912'342	9'668	4'722'537	5'644'547
Autres institutions	-	-	537'916	537'916
Entreprises	286'775	418'842	6'191'914	6'897'531
Clientèle privée et petites entreprises	85'258	81'050	5'516'171	5'682'479
Autres positions	-	-	41'293	41'293
<b>Dérivés</b>	-	-	163'942	163'942
<b>Total période de référence <sup>4</sup></b>	<b>1'284'694</b>	<b>509'560</b>	<b>20'211'186</b>	<b>22'005'440</b>
<b>Total période précédente <sup>4</sup></b>	<b>1'112'586</b>	<b>435'057</b>	<b>17'779'034</b>	<b>19'326'678</b>

<sup>1</sup> en CHF milliers.

<sup>2</sup> à l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

<sup>3</sup> dont comptes et titres. La banque utilise l'atténuation des risques selon l'approche globale.

<sup>4</sup> selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3".

## Segmentation des risques de crédit

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de pondération risque selon la vision Bâle III. Les montants correspondent à l'engagement de crédit après application des facteurs de conversion crédit et avec prise en compte des correctifs de valeurs individuels. A l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

Engagements de crédit/risques de défaillance après atténuation du risque <sup>1, 2</sup>	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	>= 250 %	Total
Gouvernements et banques centrales	584'779	1'033'671	686'716	724'248	4'075	4'245	0	0	0	3'037'733
Banques et négociants en valeurs mobilières	3'790'160	1'028'748	3	644'214	52'500	61'758	19'453	0	47'711	5'644'547
Autres institutions	0	537'916	0	0	0	0	0	0	0	537'916
Entreprises	66'447	140'698	2'093'048	82'680	1'393'590	3'109'892	0	1'563	9'613	6'897'531
Clientèle privée et petites entreprises	0	0	4'722'416	14'913	839'591	97'803	0	7'756	0	5'682'479
Autres positions	0	0	0	0	0	29'067	0	0	12'226	41'293
<b>Dérivés</b>	0	63'270	0	85'168	1'421	14'082	0	0	0	163'942
<b>Total période de référence <sup>3</sup></b>	<b>4'441'386</b>	<b>2'804'302</b>	<b>7'502'182</b>	<b>1'551'221</b>	<b>2'291'178</b>	<b>3'316'848</b>	<b>19'453</b>	<b>9'320</b>	<b>69'550</b>	<b>22'005'440</b>
<b>Total période précédente <sup>3</sup></b>	<b>1'915'019</b>	<b>3'160'558</b>	<b>7'156'006</b>	<b>1'124'104</b>	<b>2'237'229</b>	<b>3'621'182</b>	<b>14'118</b>	<b>17'461</b>	<b>81'001</b>	<b>19'326'678</b>

<sup>1</sup> en CHF milliers.

<sup>2</sup> à l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan.

<sup>3</sup> selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3".

## Risque de crédit géographique

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par répartition géographique. Les montants, au bilan et hors bilan, correspondent à l'engagement de crédit avant application des facteurs de conversion crédit, sans prise en compte des correctifs de valeurs individuels et avant application des mesures d'atténuation du risque.

Engagements de crédit (au moment de la clôture) <sup>1 2</sup>	Suisse	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie/Océanie	Autres	Total
<b>Bilan/créances</b>							
Créances résultant d'opérations de financement de titres	199'660	-	-	-	-	-	199'660
Créances sur les banques	92'792	29'494	6'945	42'354	109'866	13'984	295'435
Créances sur la clientèle	2'404'450	1'039'315	8'166	46'084	162'705	107'149	3'767'868
Créances hypothécaires	8'558'451	1'476'338	80'140	25'323	116'260	18'462	10'274'974
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	88'520	37'570	-	-	-	-	126'090
Immobilisations financières / titres de créance	1'415'536	364'291	85'383	5'060	13'200	5'443	1'888'915
Autres actifs	158'405	689	-	-	-	-	159'094
Autres positions <sup>3</sup>	3'923'967	583'948	-	-	-	-	4'507'915
<b>Total période de référence <sup>4</sup></b>	<b>16'841'781</b>	<b>3'531'646</b>	<b>180'633</b>	<b>118'821</b>	<b>402'032</b>	<b>145'039</b>	<b>21'219'952</b>
<b>Total période précédente <sup>4</sup></b>	<b>14'484'204</b>	<b>3'159'723</b>	<b>112'370</b>	<b>58'612</b>	<b>569'151</b>	<b>165'387</b>	<b>18'549'447</b>
<b>Hors bilan</b>							
Engagements conditionnels	186'866	88'761	1'021	21'781	144'391	55'368	498'188
Engagements irrévocables	336'462	155'346	-	-	1'218	-	493'026
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	62'538	-	-	-	-	-	62'538
Crédits par engagement	31	18'403	-	-	4'899	-	23'333
Autres positions	1'306'510	159'421	785	3'580	8'806	1'295	1'480'397
<b>Total période de référence <sup>4</sup></b>	<b>1'892'406</b>	<b>421'931</b>	<b>1'806</b>	<b>25'361</b>	<b>159'315</b>	<b>56'663</b>	<b>2'557'482</b>
<b>Total période précédente <sup>4</sup></b>	<b>1'846'486</b>	<b>283'796</b>	<b>2'780</b>	<b>31'733</b>	<b>219'866</b>	<b>139'151</b>	<b>2'523'812</b>

<sup>1</sup> : en CHF milliers

<sup>2</sup> : principales catégories en matière d'engagements de crédit

<sup>3</sup> : dont Liquidités et Engagements résultants d'opérations de financement de titres

<sup>4</sup> : selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3"

## Présentation des prêts à la clientèle compromis selon les zones géographiques

Engagements de crédit <sup>1</sup>	Prêts à la clientèle compromis (montant brut)	Correctifs de valeur individuels
Suisse	80'498	61'438
Europe	34'224	24'262
Amérique du Nord	3'830	1'550
Asie	12	12
Autres	31'047	13'463
<b>Total période de référence</b>	<b>149'611</b>	<b>100'725</b>
<b>Total période précédente</b>	<b>142'980</b>	<b>104'254</b>

<sup>1</sup> en CHF milliers.

## Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

	Instrument 1	Instrument 2
1 Emetteur 1	BCGE	BCGE
2 Identifiant (par ex. ISIN)	13072087/ISIN CH0130720870	24569155 / ISIN CH0245691552
3 Droit régissant l'instrument	Suisse/Genève	Suisse / Genève
<b>Traitement réglementaire</b>		
4 Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1/AT1/T2)	T2	AT1
5 Prise en compte sous le régime posttransitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	T2	AT1
6 Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe	Individuel et groupe
7 Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Dette	Instrument hybride (Emprunt subordonné, avec abandon de créance conditionnelle)
8 Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	160 mios	110 mios
9 Valeur nominale de l'instrument	CHF 200 mios	CHF 110 mios
10 Rubrique comptable	Emprunts	Emprunts
11 Date initiale d'émission	07.11.2011	04.07.2014
12 Perpétuel/muni d'une échéance	Muni d'une échéance	Perpétuel
13 Date d'échéance initiale	07.11.2018	néant
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	néant	Oui
15 Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	Possible avant l'échéance avec accord préalable de la FINMA en cas d'événement taxe	04.02.2020 Montant du remboursement : totalité de l'encours de l'émission, pas de remboursement partiel
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	néant	Annuellement à chaque échéance d'intérêt du 04.02
<b>Coupon/dividende</b>		
17 fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	Fixe	Fixe
18 Taux du coupon et indice, cas échéant	3.13%	2.875 % jusqu'au 04.02.2020, puis refixation tous les 5 ans sur la base du mid sw ap CHF 5 ans plus 243.7 points de base pour la prime de risque
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	néant	Oui
20 Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Paiement d'intérêts obligatoire	Paiement d'intérêt totalement discrétionnaire
21 Existence d'un saut de rémunération ( <i>step up</i> ) ou autre incitation au remboursement	néant	néant
22 Non cumulatif/cumulatif	néant	non cumulatif
23 Convertible/non convertible	néant	non convertible
24 Si convertible, seuil de déclenchement de la conversion (y.c. par PONV)	néant	néant
25 Si convertible: en totalité en toutes circonstances/en totalité ou partiellement/partiellement en toutes circonstances	néant	néant
26 Si convertible, taux de conversion	néant	néant
27 Si convertible, conversion obligatoire/facultative	néant	néant
28 Si convertible, indication du type d'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
29 Si convertible, indication de l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
30 Mécanisme de dépréciation	néant	Oui
31 Seuil de déclenchement d'une dépréciation	néant	Dépassement du seuil de 5.125% pour le CET1
32 Dépréciation totale/partielle	néant	Totale ou partielle. Pour retrouver le seuil de déclenchement (5.125 %)
33 Dépréciation permanente/temporaire	néant	Permanente
34 Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	néant	néant
35 Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	néant	Subordonné de rang inférieur aux instruments Tier 2, pari passu avec autres instruments Tier 1 et de rang supérieur au CET1. (Tier 2)
36 Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	néant	néant
37 Si oui, description de ces caractéristiques	néant	néant

## Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes

Le tableau ci-dessous présente les engagements de crédit par type de pondération risque selon la vision Bâle III, avec indication de la prise en compte ou non de notations d'agences externes. Les montants correspondent à l'engagement de crédit après application des facteurs de conversion crédit et avec prise en compte des correctifs de valeurs individuels.

Positions pondérées par le risque grâce aux notations externes <sup>1</sup>		Notation	0%	25%	50%	75%	100%	150%
Gouvernements et banques centrales	Avec notation <sup>2</sup>		584'779	378'115	70'000	-	-	
	Sans notation		-	655'556	654'248	4'075	-	
	Sous-total		584'779	1'033'671	724'248	4'075	4'245	
Corporations de droit public	Avec notation			537'916	-	-	-	
	Sans notation			-	-	-	-	
	Sous-total			537'916	-	-	-	
Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation			665'280	295'360	-	61'758	
	Sans notation			426'727	434'021	53'256	-	
	Sous-total			1'092'007	729'381	53'256	61'758	
Entreprises	Avec notation			109'479	73'519	1330'897	766'242	-
	Sans notation			31230	9'160	62'693	2'357'720	1563
	Sous-total			140'709	82'680	1'393'590	3'123'963	1'563

<sup>1</sup> en CHF milliers.

<sup>2</sup> Standard & Pooors, Moody's, Fitch.

## Ratio de Levier

### Comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement global relatif au ratio de levier <sup>1</sup>

Total des actifs selon les états financiers publiés	20'016'211
Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurances et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes, mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 à 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-12'071
Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables, mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	0
Ajustements relatifs dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	-19'105
Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres SFT ( <i>securities financing transactions</i> ) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	968
Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	801'519
Autres ajustements	
<b>Exposition globale soumise au ratio de levier</b>	<b>20'787'522</b>

### Présentation détaillée du ratio de levier

<b>Total expositions bilantaires</b>	<b>19'557'278</b>
Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 à 15 Circ.-FINMA 15/3)	19'569'349
(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7 et 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-12'071
<b>Total des expositions en dérivés</b>	<b>228'097</b>
Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y.c. celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des contrats de compensation selon les Cm 22 à 23 et 34 à 35 Circ.-FINMA 15/3)	142'880
Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	85'217
<b>Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres</b>	<b>200'628</b>
Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	199'660
Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3)	968
<b>Total des expositions hors bilan</b>	<b>801'519</b>
Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent crédit	2'393'540
(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	-1'592'021
<b>Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)</b>	<b>1'405'432</b>
<b>Exposition globale</b>	<b>20'787'522</b>
<b>Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)</b>	<b>6.76%</b>

<sup>1</sup> en CHF milliers.

## C. Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

### *Stratégie et procédures*

Le conseil d'administration décide des principes de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque de la banque dans le domaine des risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille bancaire est ainsi défini dans la "Politique financière" et détaillé dans la "Politique ALM et liquidité" de la banque. L'exposition aux risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est encadrée par des limites validées et révisées annuellement par le conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme:

- de limites de sensibilité de la valeur économique des fonds propres (effet valeur);
- de limites de sensibilité de la marge nette d'intérêt sur une année glissante (effet revenu).

### *Structure et organisation*

La direction générale est responsable de l'organisation et de l'exécution de la gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire. Par délégation de la direction générale, la gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire est confiée au comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux, dont le CFO.

Au sein de la division Finance et Contrôle des risques, le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est effectué par la section Risque de marché du département Contrôle des risques rattachée au CFO. Cette section est responsable:

- de l'établissement du rapport mensuel de gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire et de la présentation du profil de risque de taux d'intérêt au CALM;
- de l'établissement du rapport mensuel des taux de cession interne;
- de la définition et de la maintenance des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, dans le respect de la "Politique ALM et liquidité".

### *Evaluation du risque*

Conformément aux principes de la circulaire FINMA 2008/6, les risques de taux d'intérêt sont mesurés mensuellement selon une approche statique et une approche dynamique. Les familles d'indicateurs mises en œuvre sont:

- les indicateurs statiques mesurant les effets valeur du portefeuille bancaire:
  - valeur actuelle des fonds propres;
  - sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres pour des variations parallèles de taux de +/-100 points de base;
  - *key rate duration*.
- Les indicateurs dynamiques mesurant les effets revenus en lien aux variations de taux d'intérêt. Les indicateurs dynamiques établissent la sensibilité de la marge nette d'intérêt selon 8 scénarios de simulations prédéfinis et tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt en francs suisses, dollars US et euros, des scénarios d'évolutions des encours dans le respect des contraintes réglementaires sur la liquidité et le niveau des fonds propres requis et des scénarios de comportements des clients.

La méthode des portefeuilles de référence (ou réplique) constitue l'approche retenue à la banque pour déterminer la contrainte effective de taux d'intérêt des encours à taux administrés. La banque calibre mensuellement et revoit annuellement les portefeuilles de référence en combinant plusieurs taux d'intérêt du marché, de manière à minimiser la variance de la marge entre le taux appliqué à la clientèle et le rendement du portefeuille de référence. Les principales hypothèses retenues pour déterminer le risque de changement de taux d'intérêt des encours sans contraintes déterministes de taux d'intérêt sont:

- une hypothèse de stabilité des encours pour les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne;
- une hypothèse de prise en compte d'une proportion liquide et volatile pour les engagements à vue des entreprises ou des institutions financières en intégrant une proportion prudente de composantes de taux à court terme des portefeuilles de références ad hoc.

Les risques de taux d'intérêt des activités de *trading* relèvent des risques de marché et n'entrent pas dans le champ du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

### Réduction des risques

La mise en œuvre de la politique appliquée en matière de couverture ou d'atténuation des risques de changement de taux d'intérêt est déléguée au sous-comité ALM financier (SCALM-F) présidé par le CFO de la banque. Le SCALM-F assure la mise en œuvre et le suivi des décisions du CALM, assure le suivi continu des conditions de marché et intervient, entre autres, dans la gestion des couvertures stratégiques du livre bancaire. Les produits de couverture les plus couramment utilisés sont les IRS (*Interest Rate Swap*). La banque peut recourir à des options dans le cadre de la couverture du risque de changement de taux d'intérêt dans le livre bancaire. Les positions optionnelles du portefeuille bancaire générées par l'activité commerciale sont généralement couvertes avec un adossement direct.

Le tableau ci-dessous établit la sensibilité (en CHF millions) de la valeur économique des fonds propres maison mère pour une hausse parallèle de la courbe des taux d'intérêt de 100 points de base.

### Décomposition de la sensibilité des fonds propres par intervalle de durée

En CHF millions

	Moins de 12 mois	De 1 à 4 ans	De 4 à 7 ans	Au-delà de 7 ans	Total
31.12.2015	8.3	34.2	-56.0	-133.8	-147.2
31.12.2014	3.9	26.9	-48.4	-95.4	-113.1

Compte tenu de la position de la banque au 31.12.2015, seul l'impact d'une hausse de taux est présenté.

## D. Risque de liquidité

### Stratégie et procédures

Le conseil d'administration décide les principes de gestion du risque de liquidité et détermine la tolérance au risque de liquidité. La tolérance au risque de liquidité est exprimée au travers de limites et seuils d'alerte internes basés principalement sur des indicateurs de structure du bilan et hors bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement dans le cadre de la révision de la "Politique ALM et liquidité" de la banque.

### Structure et organisation

La direction générale est responsable de l'organisation et du fonctionnement de la gestion du risque de liquidité. Par délégation de la direction générale, la gestion du risque de liquidité est confiée au comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux, dont le CFO.

Au sein de la division Finance et Contrôle des risques, le contrôle du risque de liquidité est effectué par la section Risque de marché du département Contrôle des risques rattachée au CFO. Cette section est responsable:

- de l'établissement du rapport mensuel de risque de liquidité et de la présentation au CALM;
- de la définition et du maintien des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de liquidité selon le cadre défini dans la "Politique ALM et liquidité".
- de communiquer quotidiennement le ratio LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) de la maison mère à la trésorerie

### Evaluation du risque

Conformément aux principes de la circulaire FINMA 2015/2, les approches retenues par la banque pour évaluer le risque de liquidité sont:

- des limites et seuils d'alerte internes basés principalement sur des ratios de structure du bilan et hors bilan;
- des ratios de concentration d'échéances d'emprunts à long terme;
- le ratio de liquidité à court terme LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) évalué sur base quotidienne pour la maison mère et de manière mensuelle pour le groupe et la maison mère;
- le ratio structurel de liquidité à long terme NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) évalué sur base trimestrielle;
- des *stress tests* principalement basés:
  - sur des approches comparables à celles retenues dans le cadre du ratio de liquidité à court terme;
  - sur le principe de l'horizon de survie.

Les *stress tests* sont déclinés selon des scénarios systémiques et/ou idiosyncrasiques. Ces *stress tests* tiennent compte des spécificités de la banque et tiennent compte du refinancement en monnaies étrangères.

### Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Le ratio LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) constitue une des normes réglementaires quantitatives du cadre de gestion du risque de liquidité défini dans l'Accord de Bâle III. L'entrée en vigueur est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et l'exigence minimale est de 60% pour l'année 2015. Cette exigence minimale sera relevée de 10% par année pour atteindre 100% le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le ratio LCR constitue une norme internationale qui vise à faire en sorte qu'une banque dispose d'un encours suffisant d'actifs liquides de haute qualité HQLA (*High Quality Liquid Assets*) non grevés, sous forme d'encaisse ou d'autres actifs pouvant être convertis en liquidités pour couvrir ses besoins de liquidité dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours calendaires.

### Décomposition du LCR

En CHF millions, groupe BCGE, montants pondérés moyens

	<b>T1 2015</b>	<b>T2 2015</b>	<b>T3 2015</b>	<b>T4 2015</b>
	<b>Valeurs pondérées</b>	<b>Valeurs pondérées</b>	<b>Valeurs pondérées</b>	<b>Valeurs pondérées</b>
<b>Somme des HQLA</b>	<b>2'366</b>	<b>3'868</b>	<b>3'908</b>	<b>3'968</b>
<b>Somme nette des sorties de trésorerie</b>	<b>2'793</b>	<b>3'122</b>	<b>3'284</b>	<b>3'574</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)</b>	<b>85%</b>	<b>124%</b>	<b>119%</b>	<b>111%</b>

Le niveau du ratio LCR toutes devises du groupe BCGE a connu une progression au premier trimestre 2015 (T1 2015). Cette progression est principalement induite par une hausse marquée des HQLA en raison d'une progression:

- des engagements envers les banques au-delà de 30 jours;
- des engagements envers la clientèle.

Sur les 3 derniers trimestres de l'année 2015, le ratio LCR est stabilisé et excède en moyenne 110%.

Les actifs liquides de haute qualité (HQLA) sont composés à plus de 75% des avoirs déposés en compte de virement à la Banque nationale suisse (BNS). La part complémentaire correspond principalement à des titres d'émetteurs notés AAA à AA- (Confédération suisse, Centrale de lettres de gage etc.) éligibles aux opérations de refinancement auprès de la BNS et au numéraire détenu par la banque.

Concernant la concentration des sources de financement, la principale source de refinancement de la banque est composée de dépôts de clientèle atomiques et diversifiés. Au 31.12.2015, le refinancement de la banque est principalement basé sur:

- des engagements résultants des dépôts de la clientèle pour plus de 60% du passif;
- des emprunts banque et emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage pour plus de 15% du passif.

Les sorties de liquidité résultant d'appels de marge "potentiels" sont principalement induites par les opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par dérivés auprès de contreparties bancaires CSA (*Credit Support Annex*).

Le niveau du LCR en CHF est significativement plus élevé que celui du LCR regroupant toutes les devises, d'une part, car les HQLA sont principalement libellés en CHF et, d'autre part, car le groupe BCGE doit assurer le financement centralisé de sa filiale française (principalement en euros) ainsi que le financement de l'activité de *global commodity finance* (principalement en USD).

#### **Tableau de détail du LCR**

En CHF millions, groupe BCGE, montants pondérés moyens.

## T1 2015

## T2 2015

	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
--	-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

**Actifs liquides de haute qualité (HQLA)**

1	<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>		<b>2'366</b>		<b>3'868</b>
---	--	--	--------------	--	--------------

**Sorties de trésorerie**

2	Dépôts de détail	9'085	824	9'285	839
3	■ dont dépôts stables	2'613	131	2'695	135
4	■ dont dépôts moins stables	6'471	694	6'590	705
5	Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	3'856	2'613	4'139	2'740
6	■ dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	411	100	412	101
7	■ dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3'444	2'512	3'727	2'640
8	■ dont titres de créances non garantis	1	1	0	0
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		0		0
10	Autres sorties de trésorerie	2'333	1'025	2'669	1'339
11	■ dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	866	839	1'182	1'154
12	■ dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	0	0	0	0
13	■ dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	1'467	186	1'487	184
14	Autres engagements de financement contractuels	39	39	11	6
15	Autres engagements de financement conditionnels	815	39	877	42
16	<b>= Somme des sorties de trésorerie</b>		<b>4'540</b>		<b>4'967</b>

**Entrées de trésorerie**

17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	62	0	155	0
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'464	965	1'215	677
19	Autres entrées de trésorerie	782	782	1'168	1'168
20	<b>= Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>2'308</b>	<b>1'747</b>	<b>2'538</b>	<b>1'845</b>

**Valeurs apurées**

21	<b>Somme des HQLA</b>		<b>2'366</b>		<b>3'868</b>
22	<b>Somme nette des sorties de trésorerie</b>		<b>2'793</b>		<b>3'122</b>
23	<b>Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)</b>		<b>85%</b>		<b>124%</b>

## T3 2015

## T4 2015

	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
--	-----------------------	-------------------	-----------------------	-------------------

**Actifs liquides de haute qualité (HQLA)**

1	<b>Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>		<b>3'908</b>		<b>3'968</b>
---	--	--	--------------	--	--------------

**Sorties de trésorerie**

2	Dépôts de détail	9'315	844	9'232	838
3	■ dont dépôts stables	2'732	137	2'744	137
4	■ dont dépôts moins stables	6'583	707	6'488	700
5	Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	4'423	2'784	4'973	3'210
6	■ dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	476	117	495	121
7	■ dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	3'946	2'667	4'476	3'087
8	■ dont titres de créances non garantis	0	0	2	2
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		0		0
10	Autres sorties de trésorerie	2'744	1'399	2'639	1'496
11	■ dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	1'240	1'212	1'353	1'325
12	■ dont sorties de trésorerie associés à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues	0	0	0	0
13	■ dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité	1'504	187	1'286	171
14	Autres engagements de financement contractuels	11	11	27	3
15	Autres engagements de financement conditionnels	740	36	931	32
16	<b>= Somme des sorties de trésorerie</b>		<b>5'073</b>		<b>5'578</b>

**Entrées de trésorerie**

17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	148	0	120	0
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'095	637	1'197	710
19	Autres entrées de trésorerie	1'153	1'153	1'293	1'293
20	<b>= Somme des entrées de trésorerie</b>	<b>2'395</b>	<b>1'790</b>	<b>2'610</b>	<b>2'003</b>

**Valeurs apurées**

21	<b>Somme des HQLA</b>		<b>3'908</b>		<b>3'968</b>
22	<b>Somme nette des sorties de trésorerie</b>		<b>3'284</b>		<b>3'574</b>
23	<b>Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)</b>		<b>119%</b>		<b>111%</b>